

MAUD LE PLADEC

Après la formation Exerce au CCN de Montpellier, **Maud Le Pladec** a travaillé avec plusieurs chorégraphes dont Loïc Touzé, Georges Appaix, Mathilde Monnier et Boris Charmatz. Depuis 2010, elle présente son propre travail chorégraphique en croisant cultures populaires et savantes, le tout par le prisme des engagements écoféministes qu'elle porte. Elle a créé en 2021 *Static shot*, pour le CCN-Ballet de Lorraine, et *counting stars with you (musiques femmes)* sur le matrimoine musical. Elle est depuis janvier 2017 directrice du CCN d'Orléans.

JR MADDRIPP

Originaire de France, Kevin Gohou, aussi connu sous le nom de Westrock Aka Intimidate, a été nommé **Jr Maddripp** au sein de la Tight Eyez family. Il est considéré comme l'un des mentors et innovateurs du mouvement krump en Europe. Résidant aujourd'hui à Montréal, il enseigne, participe à des *battles* et a été jury parmi les plus prestigieux événements mondiaux. Sa passion l'a amené à collaborer avec d'autres compagnies comme le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize et The 7 Fingers.

ET...

ATELIERS DE LA PENSÉE

Conférence de presse avec Maud Le Pladec et Jr Maddripp le 18 juillet à 12h30, dans la cour du cloître Saint-Louis

TERRITOIRES CINÉMATOGRAPHIQUES

Sisters with Transistors et rencontre avec Maud Le Pladec le 23 juillet à 11h, au cinéma Utopia-Manutention



Certains débats et rencontres sont à retrouver dans l'espace audiovisuel de notre site festival-avignon.com

SILENT LEGACY

Avec *Silent Legacy*, Maud Le Pladec interroge les filiations d'aujourd'hui en compagnie de deux interprètes impressionnantes de liberté et d'imagination. Adeline Kerry Cruz a 8 ans. Cette Montréalaise, qui a pour mentor Jr Maddripp, pratique le krump, danse urbaine apparue à Los Angeles dans les années 2000, loin de son milieu d'origine. Audrey Merilus est une danseuse professionnelle, aux nombreux styles et techniques contemporains. Aux côtés de la chorégraphe, elles vont décider de leur rencontre : deux *solli*, comme deux points d'ancrage et un espace commun, comme une discussion. Quels héritages ont-elles en partage, et comment inventer sa propre danse ? Loin de toute neutralité, Maud Le Pladec invite à une vision sensible de la danse, quand le croisement des cultures et des savoirs fait jaillir la vitalité des apprentissages et des héritages. En s'accompagnant de la DJ et compositrice Chloé Thévenin, elle nous propose avec *Silent Legacy* un manifeste poétique dont le sous-texte pourrait être : « déconditionner la danse pour aider l'interprète à vivre la sienne. »

Maud Le Pladec explores how dance is handed down with Adeline Kerry Cruz, an 8-year-old krumper, and Audrey Merilus, contemporary dancer. A true poetic manifesto.

DATES DE TOURNÉE APRÈS LE FESTIVAL

- 17 et 18 novembre 2022, Scène nationale d'Orléans
- 25 et 26 novembre, Les Halles de Schaerbeek (Bruxelles)
- 29 et 30 novembre, L'idéal (Tourcoing) dans le cadre du festival Les Petits Pas du CDCN Roubaix et du festival NEXT
- 11 mars 2023, Centre National de Danse Contemporaine (Angers)
- 15 au 18 mars, Chaillot Théâtre national de la Danse (Paris)
- 25 mars, Fontenay en Scènes (Fontenay-sous-Bois)
- 28 au 30 mars, La Comédie de Clermont-Ferrand

76^e
ÉDITION

Pour vous présenter cette édition, plus de 1 700 personnes, artistes, techniciens et équipes d'organisation ont uni leurs efforts, leur enthousiasme pendant plusieurs mois. Plus de la moitié relève du régime spécifique d'intermittent du spectacle.

FESTIVAL-AVIGNON.COM



#FDA22

Téléchargez l'application du Festival d'Avignon pour tout savoir de l'édition 2022 !



FR
à propos du
spectacle



EN
about the show

Urgence climatique : notre priorité.
Mobilisons-nous, chaque geste compte !



SILENT LEGACY

MAUD LE PLADEC ET JR MADDRIPP

20 21 22 | 25 26 JUILLET 2022
CLOÎTRE DES CÉLESTINS

Œuvre en couverture © Kubra Khaedem. Unfiled, 2019
Licences Festival d'Avignon : 1-1069634 / 2-1069628 / 3-1069629



FONDATION
CRÉDIT
COOPÉRATIF

SILENT LEGACY

MAUD LE PLADEC ET JR MADDRIPP

(Orléans – Montréal)

CRÉATION

Durée 50 minutes

Avec Adeline Kerry Cruz, Audrey Merilus

Conception Maud Le Pladec

Chorégraphie

Solo Adeline Kerry Cruz Maud Le Pladec, Jr Maddripp

Solo Audrey Merilus Maud Le Pladec, Audrey Merilus

Musique Chloé Thévenin

Scénographie et lumière Éric Soyer

Costumes Christelle Kocher

Assistanat à la chorégraphie Régis Badel

Travail vocal et dramaturgie musicale Dalila Khatir, Pere Jou

Assistanat costumes Marion Régnier

Régie générale Fabrice Le Fur

Régie lumières Nicolas Marc

Régie son Vincent Le Meur

Production Centre chorégraphique national d'Orléans

Coproduction Festival d'Avignon, Parbleux Centre culturel canadien à

Montréal, Chaillot Théâtre national de la Danse (Paris) avec le soutien de

Dance Reflections by Van Cleef & Arpels, Comédie de Clermont-Ferrand

Scène nationale, le Carreau Scène nationale de Forbach et de l'Est mosellan,

la Scène nationale d'Orléans, Les Halles de Schaerbeek (Belgique),

Fontenay-en-Scènes (Ville de Fontenay-sous-Bois), le Gymnase CDCN

Roubaix Hauts-de-France

Résidences Centre chorégraphique national d'Orléans, Théâtre d'Orléans

en collaboration avec la Scène nationale d'Orléans, Parbleux Centre culturel

canadien à Montréal

Spectacle créé le 20 juillet 2022 au Festival d'Avignon.

ENTRETIEN AVEC MAUD LE PLADEC

Votre nouvelle création met en relation deux danseuses, Adeline Kerry Cruz, huit ans, qui pratique le krump, et Audrey Merilus, interprète adulte, formée à la danse contemporaine. Comment avez-vous conçu *Silent Legacy* ?

Maud Le Pladec : *Silent Legacy* repose sur une structure en trois temps, trois parties: le solo d'Adeline Kerry Cruz, la rencontre entre les deux danseuses et le solo d'Audrey Merilus. La partie centrale est un passage de relais. Elle témoigne d'un questionnement que je mène de spectacle en spectacle sur la transmission. Cette structure très simple permet de lire le solo de chacune, l'un par rapport à l'autre. Mettre en scène ces deux interprètes, c'est créer une confrontation, un dialogue où les spectateurs et spectatrices projettent ce qu'ils et elles souhaitent, en fonction de leur histoire, de leur culture, de leurs croyances. Adeline Kerry Cruz et Audrey Merilus sont deux personnalités, deux identités d'une grande force. D'où la nécessité de créer un espace de partage sur le plateau qui soit comme un choc des cultures. Toutefois, il s'agit d'éconduire toute démonstration, tout didactisme. Leur rencontre se déploie de manière métaphorique, métaphysique presque, en tout cas dans une approche indéniablement chorégraphique, sensuelle et même visuelle à travers un théâtre d'ombres dans un moment de la pièce. Ce recours à l'image est une première pour moi. Cette partie centrale se donne à voir entre deux *solis* très incarnés, très dansés.

Comment qualifieriez-vous leurs danses respectives ?

Adeline Kerry Cruz est une enfant de Montréal. Elle pratique le krump, danse apparue dans les quartiers pauvres de Los Angeles au début des années 2000, dont le vocabulaire s'inscrit entre violence retenue et intériorité. La danse d'Audrey Merilus dessine un espace de liberté après une riche formation, avec tous les styles, comme les techniques, que cela suppose. Toutefois, quand je les vois danser, l'une comme l'autre créent une vraie sidération! Leur façon d'évoluer, de bouger, même si elles ne cessent de s'entraîner, de pratiquer, relève du don. Et donc d'un héritage difficile à identifier. Adeline Kerry Cruz n'est pas née sur la côte ouest des États-Unis, ni n'a connu l'oppression des communautés où est apparu le krump. Pourtant, son mentor, le danseur canadien de krump Jr Maddripp, internationalement reconnu, est à chaque fois aussi étonné que moi par sa précision, sa virulence, son engagement! Audrey Merilus, elle, stupéfie par sa manière d'incarner le mouvement, par l'intelligence de son geste, mais aussi sa capacité à déconstruire ses apprentissages et ses héritages de danse.

Leur rencontre au sein du cloître des Célestins n'ajoute-t-elle pas à leur singularité ?

Je suis très heureuse de pouvoir investir ce lieu en leur compagnie. L'endroit pourrait sembler « empêché » par ces deux arbres, alors qu'ils m'apparaissent de fait comme très signifiants, une forme de réel dans l'espace du théâtre. Cette dimension à la fois concrète et symbolique d'un ancrage dans le sol permet de mettre en relation ces deux *solis* et une rencontre qui ne soit pas à l'endroit de la chair mais, je le dis ainsi, « d'âme à âme ». *Silent Legacy* est dans la vérité de parcours de ces deux interprètes comme dans l'invention, la création, d'un espace imaginaire entre elles. À travers ces deux portraits, je perçois cette création comme un manifeste poétique.

Comment interrogez-vous la notion d'héritage, croisée ici à celle de silence ?

Silent Legacy est la poursuite d'un travail chorégraphique transgénérationnel, transcommunautaire et transidentitaire. La première fois que je me suis interrogée sur la question de l'héritage, de l'émancipation, de la construction de soi en tant que personne et artiste dans mes rapports avec l'intime, le culturel ou le social, ce fut pour mon solo *Moto-cross*. J'y visitais une histoire personnelle et familiale, de 1976, année de ma naissance, à la création de ce solo. Il s'agissait de me raconter comme danseuse, personne et femme. La notion de récit est apparue, dans un esprit d'autobiographie, d'autofiction. La parole fut nécessaire. J'ai poursuivi récemment, en liant chant et danse, et une grande physicalité, avec *counting stars with you (musique femmes)*. Dans *Silent Legacy*, j'ai mis à l'écart toute parole dite ou enregistrée. De même, je poursuis ma collaboration avec Chloé Thévenin. La productrice, DJ et compositrice, réfléchit ici avec moi à la manière dont la musique va dialoguer avec la danse de chacune des interprètes. Les influences pouvant autant venir des beatmakers du krump que de la musique minimaliste. Nous menons également une réflexion ensemble sur l'inclusion de la voix, de paysages sonores tels que la forêt ou du silence. Les temps de silence, fussent-ils fragiles dans un tel espace, et même impossibles dans l'absolu. Il y a toujours du son, de la vibration, du bruit ! Ce « silent » désigne également ce dont on hérite mais que l'on ne peut nommer, que ce soit un don « surnaturel » ou une dette transgénérationnelle.

Dans vos pièces, qu'il s'agisse de danse ou de musique, vous confrontez culture populaire et culture « savante »...

Je refuse toute polarité entre elles. Mon travail récent, côté musique, s'est fait dans leur rapprochement, entre l'électro et la musique contemporaine par exemple. D'emblée, les compositeurs et compositrices qui ont retenu mon attention s'inscrivent eux-mêmes dans la suppression de ces frontières. Fausto Romitelli, Julia Wolfe ou Francesco Filidei ont dépassé ces clivages, par leur instrumentarium comme par leur rapport à la matérialité du son. La danse m'intéresse pour ce mélange des cultures et des styles. Je cherche à créer une confrontation entre différentes histoires de la chorégraphie. Il y a également dans ma démarche quelque chose de l'ordre du don et de la dette... En danse contemporaine, hériter signifie hériter de certaines histoires de la danse, de techniques également – qui sont parfois des styles. Audrey Merilus a construit son corps à travers des techniques, des danses spécifiques, de la danse contemporaine. Danser, pour elle, comme nombre de danseurs et danseuses, c'est rendre à l'histoire de la danse ce dont elle a hérité. Je pourrais dire la même chose, avec des nuances, au sujet d'Adeline Kerry Cruz. Si le krump relève de l'improvisation, il y a toutefois un « glossaire » de pas, de gestes. Seulement, Adeline Kerry Cruz par son jeune âge est en phase d'apprentissage. M'intéressent ces passages entre apprendre et désapprendre.

Propos recueillis par Marc Blanchet